

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2015 B 00429

Numéro SIREN : 814 266 912

Nom ou dénomination : CAREMA INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/006055

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net		Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ						
- Immobilisations incorporelles	101 203	76 855	24 348	20 484	3 864	18.86
- Ecart d'acquisition	293 625	183 813	109 812	84 315	25 497	30.24
- Immobilisations corporelles	16 328 147	9 194 787	7 133 360	6 668 589	464 772	6.97
- Immobilisations financières (1)	414 976		414 976	292 093	122 883	42.07
- Titres mis en équivalence						
TOTAL	17 137 952	9 455 455	7 682 497	7 065 481	617 016	8.73
ACTIF CIRCULANT						
- Stocks et en cours	726 671		726 671	477 174	249 497	52.29
- Clients et comptes rattachés (2)	18 044 783	320 938	17 723 845	11 730 184	5 993 661	51.10
- Autres créances	5 563 705		5 563 705	4 117 686	1 446 019	35.12
- Valeurs mobilières de placement	1 024 245		1 024 245	1 027 966	3 721	0.36
- Disponibilités	10 613 873		10 613 873	16 055 715	5 441 842	33.89
TOTAL	35 973 278	320 938	35 652 339	33 408 724	2 243 615	6.72
Comptes de régularisation et assimilés (2)	90 916		90 916	143 330	52 413	36.57
TOTAL DE L'ACTIF	53 202 146	9 776 393	43 425 753	40 617 535	2 808 218	6.91
(1) Dont à moins d'un an			414 976	292 093		
(2) Dont à plus d'un an						

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAUX PROPRES						
- Capital		3 546 420		3 546 420		
- Primes						
- Réserves		3 532 199		3 249 241	282 958	8.71
- Ecart de réévaluation						
- Ecart de conversion						
- Subventions		15 587		20 387	4 800	23.54
- Résultat groupe		1 135 843		282 958	852 885	301.42
TOTAL		8 230 049		7 099 006	1 131 043	15.93
Intérêts et résultat hors groupe		285 576		270 299	15 277	5.65
Provisions pour risques et charges et écart d'acquisition		1 262 349		1 878 569	616 220	32.80
DETTES (1)						
- Emprunts et dettes financières		13 087 592		17 429 761	4 342 170	24.91
- Fournisseurs et comptes rattachés		11 292 942		7 262 524	4 030 418	55.50
- Autres dettes		9 267 245		6 677 375	2 589 870	38.79
TOTAL		33 647 779		31 369 661	2 278 118	7.26
Comptes de régularisation et assimilés (1)						
TOTAL DU PASSIF		43 425 753		40 617 535	2 808 218	6.91
(1) Dont à moins d'un an		31 876 989		30 795 481		
Dont à plus d'un an		1 770 791		574 180		

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS CONSOLIDATION

1611 Route de Conliège

39570 PERRIGNY

SOMMAIRE

	Pages
- Bilan consolidé	1
- Compte de résultat consolidé	2



COGEF
Société d'expertise comptable
Tableau de l'Ordre de Dijon
460, Rue Blaise Pascal - BP 40176
39005 LONS LE SAUNIER CEDEX
Tél. 03 84 43 03 45 - Fax 03 84 24 36 75
RCS Lons le Saunier 627 380 272

COGEF

9 place de la Comédie

39000 LONS LE SAUNIER
03 84 86 18 40

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
- Chiffre d'affaires	97 031 212	82 196 593	14 834 619	18.05
- Autres produits d'exploitation	710 054	518 677	191 376	36.90
- Achats consommés	34 576 673	30 480 050	4 096 623	13.44
- Charges de personnel (1)	32 385 700	25 756 034	6 629 667	25.74
- Autres charges d'exploitation	27 056 861	23 290 079	3 766 782	16.17
- Impôts et taxes	915 357	1 015 843	100 486	9.89
- Dotations aux amortissements et aux provisions	1 540 624	1 783 894	243 269	13.64
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 266 050	389 371	876 679	225.15
- Produits financiers	168 624	120 126	48 499	40.37
- Charges financières	76 893	48 859	28 034	57.38
- Ecart de conversion				
RÉSULTAT FINANCIER	91 732	71 267	20 465	28.72
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGRÉES	1 357 781	460 638	897 144	194.76
- Produits et charges exceptionnels	12 478	243 054	230 576	94.87
- Impôts sur les bénéfices	194 183	82 983	277 166	334.00
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRÉES	1 151 120	300 566	850 554	282.98
- Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées				
- Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition				
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 151 120	300 566	850 554	282.98
- Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	15 277	17 608	2 331	13.24
RÉSULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	1 135 843	282 958	852 885	301.42
(RÉSULTAT GROUPE)				
- Résultat par action	6.41	1.60	4.81	301.42
- Résultat dilué par action	6.41	1.60	4.81	301.42

(1) Y compris participation des salariés

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N			Exercice N-1			Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	Nb CA	31/12/2020	12	Nb CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT								
Capital et réserves	7 364 195		27.30	7 065 960		31.01	298 235	4.22
Résultat de l'exercice	1 135 843		4.21	282 958		1.24	852 885	301.42
Provisions réglementées et subventions	15 587		0.06	20 387		0.09	4 800	23.54
CAPITAUX PROPRES	8 515 625		31.56	7 369 305		32.35	1 146 320	15.56
Provisions pour risques et charges	1 262 349		4.68	1 878 569		8.25	616 220	32.80
Emprunts et dettes assimilées	12 927 718		47.92	17 321 900		76.03	4 394 182	25.37
Groupes et associés	3 711		0.01	5 317		0.02	1 606	30.20
CAPITAUX PERMANENTS	22 709 404		84.17	26 575 091		116.64	3 865 688	14.55
Actif net immobilisé	7 682 497		28.48	7 065 481		31.01	617 016	8.73
Charges à répartir sur plusieurs exercices								
FONDS DE ROULEMENT	15 026 907		55.70	19 509 611		85.63	4 482 704	22.98
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT								
Stocks et en cours	726 671		2.69	477 174		2.09	249 497	52.29
Créances clients et comptes rattachés	17 723 845		65.69	11 730 184		51.49	5 993 661	51.10
Autres créances	5 563 705		20.62	4 117 686		18.07	1 446 019	35.12
Comptes de régularisation	90 916		0.34	143 330		0.63	52 413	36.57
ACTIF CIRCULANT	24 105 138		89.35	16 468 373		72.28	7 636 765	46.37
Fournisseurs et comptes rattachés	11 292 942		41.86	7 262 524		31.88	4 030 418	55.50
Autres dettes	9 296 056		34.46	6 724 697		29.52	2 571 359	38.24
Comptes de régularisation								
DETTES D'EXPLOITATION	20 588 999		76.31	13 987 221		61.39	6 601 778	47.20
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	3 516 139		13.03	2 481 152		10.89	1 034 987	41.71
Disponibilités	11 638 118		43.14	17 083 681		74.98	5 445 563	31.88
Concours bancaires courants	127 351		0.47	55 222		0.24	72 128	130.61
TRESORERIE NETTE	11 510 768		42.67	17 028 458		74.74	5 517 691	32.40

ANNEXE AUX COMPTES
CONSOLIDÉS

CAREMA INVESTISSEMENTS



SOMMAIRE

1.INTRODUCTION	3
2.PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES	3
2.1.Présentation de l'activité du groupe	3
2.2.Evolution du périmètre	3
2.3.Conséquences de l'événement Covid 19	4
2.4.Informations relatives aux traitements comptables induit par l'épidémie de Coronavirus	5
2.5.Evénements postérieurs à la clôture- impact de la crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19	5
2.6.Liste des filiales : Périmètre de consolidation	5
2.7.Siège social et SIREN des sociétés	7
3.PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
3.1.Principes appliqués	7
3.2.Méthode de consolidation	7
3.3.Date de clôture	8
3.4.Écart de première consolidation	8
3.5.Élimination comptables	9
3.6.Retraitement des contrats de crédits baux et de location de longue durée	9
3.7.Provisions réglementées	9
3.8.Subventions d'investissement	9
3.9.Impôts différés	10
3.10.Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	10
3.11.Évaluation des immobilisations financières	10
3.12.Évaluation des stocks et encours	10
3.13.Évaluation des créances	10
3.14.Indemnités de départ à la retraite	11
3.15.Engagements hors bilan	11
3.16.Dérogation aux principes, méthodes et règles comptables	11
3.17.Changement de méthode	11
3.18.Honoraires des commissaires aux comptes	11
3.19.Résultat par actions	11
3.20.Charges et produits exceptionnels	11
4.COMPLÈMENT D'INFORMATION	12
4.1.Etat des immobilisations	12
4.2.Etat des amortissements	12
4.3.Etat des provisions	13
4.4.Etat des créances et des dettes	13
4.5.Etat des dettes financières	14
5.EFFECTIF MOYEN	14
6.PASSAGE DU RÉSULTAT SOCIAL AU RÉSULTAT CONSOLIDE	15
7.CAPITAUX PROPRES	15
8.IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	15
9.TABLEAU DE FINANCEMENT	16

1. INTRODUCTION

La présentation des comptes consolidés est réalisée depuis le 1^{er} janvier 2017 pour répondre aux obligations de présentation des comptes consolidés des groupes de sociétés.

2. PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES

2.1. Présentation de l'activité du groupe

La SAS CAREMA constituée et domiciliée en France détient des participations dans des sociétés dont la plus importante est la SA BONGLET (3/4 de l'activité).

La SA BONGLET est une entreprise spécialisée dans les domaines de la peinture, des revêtements de sols et murs, des façades... pour les entreprises, collectivités et les particuliers. Ses activités sont : Plâtrerie, Revêtements muraux, Peinture, Isolation, Étanchéité, Habillage de façades, Plafonds, Peinture intérieure, Peinture extérieure, Ravalement de façade, Revêtement de sol, Isolation thermique par l'extérieur, Revêtements de sols, Revêtements muraux...

2.2. Évolution du périmètre

- Prise de participation
NA

- Cessation de participation
NA

- Fusion

La société SASU BEL R société mère de la SAS MAIL'HARRO a été fusionnée avec la société mère tête de groupe la SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

- Création

La société LES PEINTURES REUNIES SN a été créée le 18 octobre 2021 et elle a commencé son activité le 18 octobre 2021 suite, au rachat du fonds de commerce de la société SAS LES PEINTURES REUNIES

2.3. Conséquences de l'événement Covid 19

La crise sanitaire générée par le coronavirus Covid-19 s'est traduite par des mesures gouvernementales de gestion de cette crise.

Ces mesures ont impacté la gestion et l'organisation des activités opérationnelles du groupe.

Il n'est pas encore possible d'estimer de manière précise l'impact de cette crise sanitaire, dont la durée et l'ampleur dépendront de l'évolution sanitaire du pays et des régions d'implantation d'activité du groupe, des mesures gouvernementales de gestion de crise, des restrictions liées, et des aides aux entreprises.

Toutefois, elle a affecté de manière significative les perspectives économiques en France, y compris pour le secteur du bâtiment, et par conséquent les résultats et les flux de trésorerie générés par l'exploitation du groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les mesures suivantes ont été prises pour limiter les effets de cette crise sur les résultats et la trésorerie du groupe. Afin de préserver sa liquidité :

- Souscription d'un prêt garanti par l'état par l'entreprise BONGLET pour un total de 10 000 000 € dont 4 250 000 € remboursé à première échéance le montant restant dû capital sur les emprunts restant au 31/12/2021 est de 5 346 155 €.

L'information donnée porte sur les effets sur les états financiers de la crise sanitaire qui sont jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche autorisée par l'Autorité des Normes Comptables («Recommandations et observations relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1-1-020 » www.anc.gouv.fr)

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatées en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des Normes Comptables.

2.4. Informations relatives aux traitements comptables induit par l'épidémie de Coronavirus

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 s'avère en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, avec un retour au niveau d'activité pré-crise.

-Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires :

2021 : 97 031 212 €

2020 : 82 196 593 €

2019 : 101 101 227 €

-Impacts de l'événement sur le passif : PGE BONGLET capital restant dû 5 346 155 €

2.5. Événements postérieurs à la clôture- impact de la crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19

Eu égard aux mesures de soutien et de gestion de crise. La société SA CAREMA n'a pas connaissance à la date d'arrêté des comptes par le Président, d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la capacité de poursuivre l'exploitation.

2.6. Liste des filiales : Périmètre de consolidation

Définition du périmètre de consolidation				
Société	% contrôle	% intérêts	Type de contrôle	Méthode de consolidation
SAS BONGLET	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLARD	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LES PEINTURES REUNIES SN	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CPPI	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LAMOTTE	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAILHARRO	100,00%	100,00 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
PERES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
EUVRARD	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

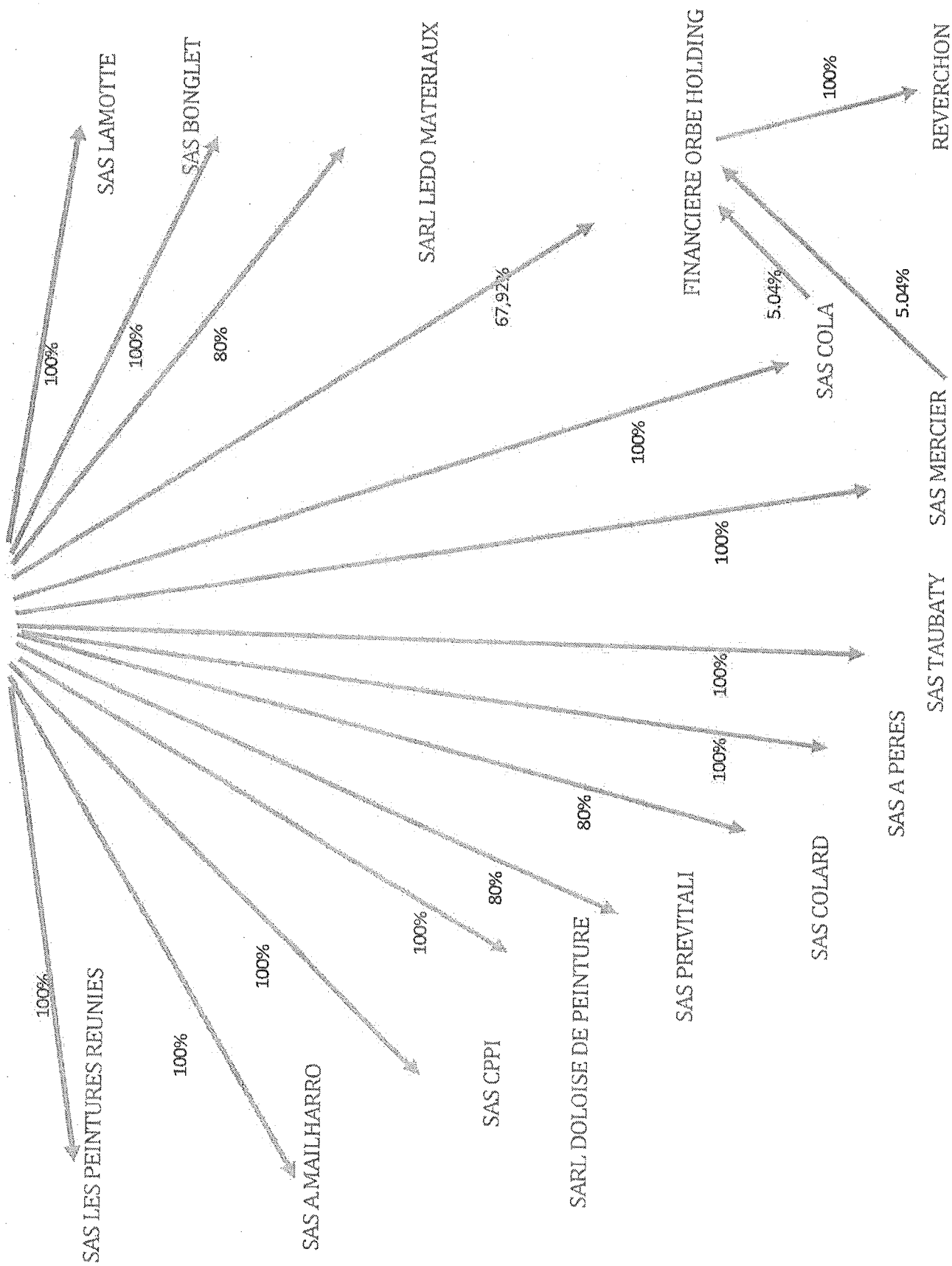
Détail calcul % d'intérêts FINANCIERE ORBE HOLDING

Directement : 67,92 % par CAREAM INVESTISSEMENTS

Indirectement : 5,04% par SAS COLA et 5,04% par la SAS MERCIER

→ soit $67,92\% + 5,04\% + 5,04\% = 78\%$ car la SAS COLA et la SAS MERCIER sont détenus par SAS CAREMA à 100%

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS



2.7. Siège social et SIREN des sociétés

Dénomination sociale	Adresse	Code Postal	SIREN
SAS CAREMA	1611 Route de Conliège	39570 PERIGNY	814266912
SAS BONGLET	1840 Route de besançon	39000 LONS LE SAUNIER	315434852
SAS BERNARD COLA	9 B Chemin de la Selle	25000 BESANCON	797516093
SAS COLARD	4 Rue des Faines	70000 NOIDANS LES VESOUL	808336911
SAS CPPI SN	53 bis Rue Louis Pergaud	70300 LUXEUIL LES BAINS	840769442
SARL STE DOLOISE DE PEINTURES	9 rue des Chauchaux	39100 FOUCHERANS	393490768
SARL EUVRARD	7 Chemin de Goudant	90140 BOUROGNE	520163023
SARL FINANCIERE DE L'ORBE	1611 Route de Conliège	39570 PERRIGNY	509589123
SAS LAMOTTE SN	Chemin du pont du Diable	03000 AVERMES	838953974
SARL LEDO MATERIAUX	1315 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	348361114
SAS LES PEINTURES REUNIES	22 Av du Général de Gaulle	57600 FORBAC	904230885
SAS A.MAILHARRO	Le champ Mâle ZI	58640 VARENNES VAUZELLES	381751171
SAS ENTREPRISE MERCIER	395 Chemin des Dombes	39000 LONS LE SAUNIER	750673535
SAS A.PERES	4 Rue du champ de Vin	21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR	838454619
SAS PREVITALI	8 Rue du Vallon	25840 ECOLE VALENTIN	822668406
SAS REVERCHON	50 Rue Rouget de Lisle	39300 CROTENAY	328985049
SAS TAUBATY	7 Route de Genève	39800 POLIGNY	810948349

3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Principes appliqués

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce et le Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 dans chaque société consolidée ainsi que par la loi du 3 janvier 1985, son décret d'application du 17 février 1986 et par le règlement du CRC n°99-02

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'ensemble des sociétés consolidées sont les suivants :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence
- Évaluation des éléments par référence à la méthode des coûts historiques

3.2. Méthode de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous contrôle exclusif, ainsi que les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé :

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50 %, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Il existe aussi si la société mère, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de décision équivalent.

- Contrôle conjoint : intégration proportionnelle. Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20 % des droits de vote dans une entité.

3.3. Date de clôture

La date de clôture des sociétés consolidées est le 31 décembre.

3.4. Écart de première consolidation

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passif identifiable de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan consolidé dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif correspond généralement à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses (plus-value potentielle). L'écart est rapporté en tant que reprise de provision au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. La durée retenue correspond à la durée des emprunts de la société holding : 7 ans.

L'écart d'acquisition négatif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS BONGLET	2017	2 904 928 €
SAS DOLOISE DE PEINTURE	2017	604 534 €
SARL LEDO MATERIAUX	2017	540 075 €
SAS MERCIER	2017	30 153 €
SAS COLA	2017	24 691 €
SAS COLARD	2017	19 450 €
SASU BEL R + MAILHARRO	02 / 2018	101 721 €
TOTAL		4 225 552 €
REPRISE DE PROVISION 2017		-589 119 €
REPRISE DE PROVISION 2018		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2019		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2020		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2021		-602 440 €
TOTAL REPRISE PROVISIONS		-2 998 879 €
NET		1 226 673 €

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Dans le groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 5 et 10 ans. Elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique.

Dont la durée d'utilisation, est non limitée n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Une dépréciation est constatée pour les sociétés SAS FINANCIERE DE L'ORBE et SAS REVERCHON, dont les résultats sont de ~~xxx45600~~ et ~~xxx40500~~ et dont les capitaux propres sont de ~~xxx440500~~ et ~~xxx18877100~~.
- 6 416 € 33 554 €
- 10 821 € - 126 217 €

L'écart d'acquisition positif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS FINANCIERE DE L'ORBE ET SAS REVERCHON	183 813 €	provision 100%	183 813 €
SAS PREVITALI	37 814 €		
SAS TAUBATY	2 373 €		
SASU LAMOTTE	6 000 €		
SASU PERES	7 000 €		
SASU CPPI	4 105 €		
SARL EUVRARD	27 023 €		
SASU LES PEINTURES REUNIES SN	25 497 €		
TOTAL	293 625 €		183 813 €

3.5. Éliminations comptables

Les éliminations comptables portent sur :

- Les opérations intragroupes sans incidence sur le résultat consolidé
- L'élimination des dividendes intragroupe
- L'élimination des provisions intragroupes
- L'élimination des plus-values de cession intragroupe

3.6. Retraitement des contrats de crédits-baux et de location de longue durée

Les contrats de crédits baux et les locations financières ont été retraités comme des immobilisations classiques dans les comptes consolidés par l'inscription à l'actif pour leur valeur d'acquisition en contrepartie d'une dette financière.

Les amortissements ont été chiffrés selon la nature des biens et les redevances de crédit-bail et les locations longues durées ont fait l'objet d'un retraitement financier pour les assimiler à des emprunts.

3.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.8. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.9. Impôts différés

Tous les décalages temporaires sont retenus avec application de la méthode du report variable.

La charge d'impôt différé est calculée en fonction des taux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicable lorsque la différence future se réalisera.

La constatation des impositions différées à être réalisée entreprise par entreprise.

Les situations actives d'impôt différé 533 864 € sont prises en compte lorsqu'il est probable qu'elles pourront être imputées sur les bénéfices futurs. Pour les sociétés BONGLET (407 743 €), CPPI, DOLOISE, EUVRARD et PERES, le déficit existant au 31/12/2021 est activé.

3.10. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires s'entendent des droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'actes.

La comptabilisation par composants a été appliquée aux constructions, agencements et installations.

Le mode d'amortissement pour dépréciation est le linéaire et le dégressif.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Construction : structure	15 à 25 ans
- Agencements et aménagements des constructions	6 à 20 ans
- Matériel	3 à 8 ans
- Véhicules	2 à 5 ans
- Mobilier- matériel de bureau et informatique	4 à 10 ans

3.11. Évaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.12. Évaluation des stocks et encours

Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré/ premier sorti »

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le stock de matières premières s'élève à 628 169 € et le stock de travaux en cours à 98 502 €.

3.13. Évaluation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances litigieuses, contentieuses et irrécouvrables.

Le taux de provision pratiqué est déterminé au cas par cas, après analyse individuelle du dossier.

3.14. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite a été évalué en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce montant est calculé charges comprises. La majeure partie de cet engagement provient du collège ouvrier qui est couvert par le régime PROBTP. L'engagement pour le collège ETAM est couvert par des cotisations auprès d'un organisme extérieur. La somme capitalisée pour la SAS BONGLET est au 31/12/2021 de 226 155 €.

3.15. Engagements hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement d'actions chez CAREMA : SAS BONGLET : 285 714 €

Engagements reçus

Prêt garanti par l'état chez BONGLET : 5 346 155 €

Garantie BPI France chez CAREMA : 146 157 €

3.16. Dérogation aux principes, méthodes et règles comptables

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

3.17. Changement de méthode

Aucun changement n'est intervenu au cours de cet exercice.

3.18. Honoraires des commissaires aux comptes

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le récapitulatif des honoraires facturés par les commissaires aux comptes à la société auditée et aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice 2020 :

Consolidation : 8 400 €

Société mère + filiales : 52 600 €

3.19. Résultat par actions

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé (part du groupe) se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur la société CAREMA INVESTISSEMENTS, tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.20. Charges et produits exceptionnels

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales. Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et habituelle.

4. COMPLÉMENT D'INFORMATION

4.1. Etat des immobilisations

	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	REEVALUATION	ACQUISITION	VIREMENT POSTE A POSTE	CESSION	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	0	0	0	0	0	0
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	383 512	0	42 267	0	30 952	394 827
TERRAIN	15 245	0	0	0	0	15 245
SUR SOL PROPRES	65 976	0	0	0	0	65 976
SUR SOL D'AUTRUI	341 251	0	0	0	0	341 251
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	368 199	0	3 500	0	155 603	216 096
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	7 755 607	0	1 272 756	0	646 579	8 381 784
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	877 535	0	25 198	0	107 923	794 810
MATERIEL DE TRANSPORT	6 037 648	0	1 220 597	0	1 058 244	6 200 001
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	390 821	0	22 486	0	106 998	306 309
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	3 910	0	2 760	0	0	6 670
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 856 192	0	2 547 297	0	2 075 347	16 328 142
PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	9 312	0	41	0	0	9 353
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	282 780	0	135 510	0	12 667	405 623
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	292 092	0	135 551	0	12 667	414 976
TOTAL GENERAL	16 531 796	0	2 725 115	0	2 118 966	17 137 945

4.2. Etat des amortissements

	AMORTISSEMENT DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS SORTIES	AMORTISSEMENT FI D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	94 902	12 906	30 952	76 856
TERRAIN	0	0	0	0
SUR SOL PROPRE	60 854	822	0	61 676
SUR SOL D'AUTRUI	117 409	17 060	0	134 469
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	232 033	6 494	155 603	82 924
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	4 375 638	928 549	646 128	4 658 059
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	500 060	49 875	107 193	442 742
MATERIEL DE TRANSPORT	3 576 915	1 056 322	1 058 236	3 575 001
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	324 699	22 214	106 998	239 915
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	0	0	0	0
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 187 608	2 081 336	2 074 158	9 194 786
PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0	0	0	0
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	9 282 510	2 094 242	2 105 110	9 271 642

DOTATION DE L'EXERCICE CONCERNANT :	
- AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	2 094 242
- PROVISION POUR RISQUES	3 275
-PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	45 547
REPRISE ECART D'ACQUISITION NEGATIF	-602 440
TOTAL = DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 540 624

4.3. Etat des provisions

NATURE DE LA PROVISION	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATION	REPRISE	MONTANT FIN EXERCICE
LITIGE	26 542	0	0	26 542
RISQUES ET CHARGES	22 914	3 275	17 055	9 134
ECART D'ACQUISITION	1 829 113	0	602 440	1 226 673
PROVISIONS ET ECART D'ACQUISITION	1 878 569	3 275	619 495	1 262 349
ECART D'ACQUISITION ACTIF	183 813	0	0	183 813
CLIENTS	312 129	42 528	36 736	320 940
AUTRES CREANCES	0	0	0	0
PROVISION POUR DEPRECIATION	495 942	42 528	36 736	504 753
GENERAL	2 365 778	48 823	53 791	540 429

4.4. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D'1 AN
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	414 976	414 976	
CLIENTS	17 723 845	17 723 845	
AUTRES CREANCES	1 154 252	1 154 252	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	14 824	14 824	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	181 149	181 149	
IMPOT SUR LES BENEFICES	1 223 591	1 223 591	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	1 393 015	1 393 015	
DEBITEURS DIVERS	1 596 874	1 596 874	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	90 916	90 916	
	23 793 442	23 793 442	

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D'1 AN
FOURNISSEURS	11 292 942	11 292 942	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	1 925 196	1 925 196	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 897 378	2 897 378	
IMPOT SUR LES BENEFICES	249 658	249 658	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	3 697 152	3 697 152	
AUTRES DETTES	497 861	497 861	
	20 560 187	20 560 187	

4.5. Etat des dettes financières

		BRUT	1 AN AU PLUS	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE					
EMPRUNTS AUPRES DES ETABISSEMENTS DE CREDIT	1 AN MAXIMUM A L'ORIGINE	156 161	156 161	0	0
	BP AVANCE DAILY	0			
	A PLUS D'1 AN A L'ORIGINE	7 762 062	1 838 256	5 423 806	500 000
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	COMPTE COURANT	3 711	3 711		0
	CICE OSEO	617 961	617 961		
DETTE SUR CREDITS BAUX		2 351 834	829 136	1 522 698	0
DETTE SUR LOCATIONS FINANCIERES		2 195 862	870 406	1 325 455	0
TOTAL		13 087 591	4 315 631	8 271 959	500 000

5. EFFECTIF MOYEN

Société	
BONGLET	481
CAREMA	2
COLA	15
COLARD	2
CPPI	12
DOLOISE DE PEINTURE	47
EUVRARD	7
FINANCIERE DE L'ORBE	0
LAMOTTE	8
LEDO MATERIAUX	0
LES PEINTURES REUNIES SN	220
MAILHARRO	19
MERCIER	10
PERES	9
PREVITALI	11
REVERCHON	22
TAUBATY	8
TOTAL	873

6. PASSAGE DU RÉSULTAT SOCIAL AU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

RESULTATS SOCIAUX	1 032 832
Impôts différés	-179 409
Crédit-bail	18 041
Dividendes	-340 000
Elimination des intérêts minoritaires	-15 277
Amortissement écart d'acquisition négatif	602 440
Dotation amortissements dérogatoires	19 062
Ajustement BELR MAILHARRO	-1 846
RESULTAT CONSOLIDÉ	1 135 843

7. CAPITAUX PROPRES

	Groupe	minoritaire	TOTAL
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2020	7 099 006	270 299	7 369 305
Résultat consolidé	1 135 843		1 135 843
Subventions	4 800		4 800
Quote par résultat minoritaires		15 277	15 277
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2021	8 230 049	285 576	8 515 625

8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le montant de l'impôt sur le résultat du groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition applicable aux résultats des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

- Le résultat consolidé est de 1 135 843 €
- Sur ce résultat la reprise de 602 440 € sur l'écart d'acquisition négatif n'est pas imposée.
- Impôts différés : 179 409 €

9. TABLEAU DE FINANCEMENT

	2 021	2020
RESULTAT NET	1 135 843	282 958
MINORITAIRES	15 277	17 608
DIVERS	-	-
SUBVENTION	4 800	24 000
DOTATIONS	2 094 242	2 077 494
DOTATION PROVISIONS	3 275	22 914
REPRISE PROVISION	-	236 682
REPRISE ECART D'ACQUISITION	602 440	602 440
QUOTE PART SUBVENTION	17 055	3 613
PROVISION ECART D'ACQUISITION	-	-
VNC ECART D'ACQUISITION	-	566 570
PLUS OU MOINS VALUE	547	5 728
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 623 795	2 143 081
VARIATION STOCK	- 249 497	424 306
VARIATION CLIENTS	- 5 993 661	3 363 527
VARIATION AUTRES CREANCES	- 1 393 606	1 144 421
VARIATION FOURNISSEURS	4 030 418	7 285 905
VARIATION AUTRES DETTES	2 571 359	1 804 293
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 1 034 987	- 4 157 944
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	1 588 808	- 2 014 863
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	- 2 725 109	2 769 342
VARIATION IMMOBILISATIONS HORS FC SOCIETES DECONSOLIDEES	-	135 236
IMPACT EUVRARD	-	-
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	14 397	41 297
DIMINUTION ECART D'ACQUISITION	-	-
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	- 2 710 712	- 2 592 809
DIVIDENDES	-	-
AUGMENTATION CAPITAL	-	-
AUGMENTATION COMPTE COURANT	-	-
DIMINUTION CC	- 1 606	6 632
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES	3 261 411	12 127 424
REMBOURSEMENT CICE OSEO	- 635 500	-
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	- 2 770 093	2 469 843
REMBOURSEMENT PGE ANTICIPE	- 4 250 000	-
FLUX DE TRESORERIE FINANCEMENT	- 4 395 788	9 650 949
VARIATION TRESORERIE	- 5 517 692	5 043 277

CAREMA INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 546 420 euros
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Exercice clos le 31 décembre 2021

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 99 258,06 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre société ayant une activité de société « holding », les perspectives d'avenir son liées à l'activité de ses filiales et des dividendes perçus.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 99 258,06 euros contre 87 000 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 14,09%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 181,98 euros contre 6,55 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2678,32%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à euros contre euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 25 437 euros contre 22 002 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,61%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 253,63 euros contre 1 374,53 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 63,96%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 50 689,15 euros contre 37 618,78 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 34,74%.

Le montant des charges sociales s'élève à 21 796,70 euros contre 15 302,88 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 42,44%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euros contre 77,04 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 8,21 euros contre 2,27 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 261,67%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 100 184,69 euros contre 76 377,50 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31,17%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -744,65 euros contre 10 629,05 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -107,01%.

Compte tenu d'un résultat financier de 320 110,86 euros (-815 910,50 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 319 366,21 euros contre - 805 281,45 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 139,66%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -19 116,88 euros contre - 41 129,88 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 53,52%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde ainsi par un bénéfice de 300 249,33 euros contre une perte de -846 411,33 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 135,47%.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 9 120 818,45 euros contre 5 600 465,28 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 62,86%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 300 249,33 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	300 249,33 euros
------------------------	------------------

Absorption des pertes antérieures	300 249,33 euros
-----------------------------------	------------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 461 406,50 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

DETENTION DU CAPITAL PAR LES SALAIRES

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de la société CONVERGENCE AUDIT CONSEILS et de la société GESCOREC AUDIT, Commissaires aux Comptes titulaire, de la société FISCALIS AUDIT ET CONSEIL et de Monsieur Christian PASTEUR, Commissaires aux Comptes suppléante, arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Notre logiciel actuel ne nous permet pas de relever ces informations.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation ou prises de contrôle

Notre société a pris des participations en date du 15/10/2021 dans la société LES PEINTURES REUNIES SN (904 230 885). Notre société a reçu des actions dans la société LES PEINTURES REUNIES SN suite à l'apport de numéraire lors de la constitution de la société LES PEINTURES REUNIES SN. Notre société détient 100% des actions.

Cession de participations

Il n'y a pas eu de cession de participation au cours de l'exercice.

Fusion

La société SASU BEL R société mère de la SAS MAIL'HARRO a été fusionnée avec la société mère tête de groupe la SAS CAREMA INVESTISSEMENTS.

Sociétés contrôlées

Société	% contrôle	% intérêts	Chiffre d'affaires Au 31/12/2020	Résultat Au 31/12/2020	Capitaux Propres Au 31/12/2020
SARL EUVRARD	100,00 %	100,00%			-
SAS ENTREPRISE BONGLET	100,00 %	100,00%	75 569 829 €	469 860 €	6 371 152 €
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	9 619 021 €	40 174 €	1 172 192 €
SAS PREVITALI ECOLE	80,00%	80,00%	1 419 901 €	36 461 €	286 665 €
SAS COLARD	80,00%	80,00%	399 046 €	14 324 €	125 413 €
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	548 705 €	1 008 €	163 080 €
SAS ENTREPRISE MERCIER	100,00%	100,00%	1 388 749 €	55 418 €	405 305 €
SAS BERNARD COLA	100,00%	100,00%	758 406 €	7 201 €	255 668 €
SARL FINANCIERE ORBE	78 %	78 %	0 €	- 6 416 €	- 10 821 €
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	4 403 849 €	25 601 €	1 016 951 €
CPPI	100,00%	100,00%	558 717 €	3 124 €	- 122 378 €
LAMOTTE	100,00%	100,00%	1 362 423 €	4 059 €	51 781 €
A. MAILHARRO	100,00%	100,00%	1 725 780 €	10 640 €	532 467 €
A. PERES PEINTURE	100,00%	100,00%	652 897 €	1 324 €	- 33 945 €
SAS REVERCHON	100,00 %	78,00 %	1 944 138 €	33 554 €	- 126 217 €
SAS LES PEINTURES REUNIES	100,00%	100,00 %	N/A	N/A	N/A

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du groupe CAREMA INVESTISSEMENTS CONSOLIDATION comprenait les sociétés suivantes :

Société	% contrôle	% intérêts	Type de contrôle
EUVRARD	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif
SAS ENTREPRISE BONGLET	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
SAS COLARD	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif
CPPI	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif

LAMOTTE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
A. MAILHARRO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
A. PERES PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
LES PEINTURES REUNIES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif

Nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé et vous demandons, conformément aux dispositions statutaires, de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Chiffres clés du groupe

Le Groupe présente ses comptes consolidés aux normes ANC 2020-01. Le choix des méthodes et des options prises par le Groupe est développé dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les principaux chiffres du compte de résultat et du bilan consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

Résultat du Groupe (K€)	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Chiffre d'affaires HT	97 031 K€	82 197 K€
Résultat d'exploitation	1 266 K€	389 K€
Résultat financier	92 K €	71 K€
Résultat net	1 151 K€	301 K€

Situation du Groupe (K€)	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 20
Total actif	43 426 K€	40 618 K€
Total fonds propres	8 230 K€	7 099 K€
Total des dettes	33 648 K€	31 370 K€

Les renseignements contenus dans l'annexe aux comptes consolidés vous permettent d'apprécier les éléments significatifs du bilan.

Commentaires sur l'activité et la situation du groupe

La crise sanitaire générée par le coronavirus Covid-19 s'est traduite par des mesures gouvernementales de gestion de cette crise.

Ces mesures ont impacté la gestion et l'organisation des activités opérationnelles du groupe.

Il n'est pas encore possible d'estimer de manière précise l'impact de cette crise sanitaire, dont la durée et l'ampleur dépendront de l'évolution sanitaire du pays et des régions d'implantation d'activité du groupe, des mesures gouvernementales de gestion de crise, des restrictions liées, et des aides aux entreprises.

Toutefois, elle a affecté de manière significative les perspectives économiques en France, y compris pour le secteur du bâtiment, et par conséquent les résultats et les flux de trésorerie générés par l'exploitation du groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les mesures suivantes ont été prises pour limiter les effets de cette crise sur les résultats et la trésorerie du groupe. Afin de préserver sa liquidité :

- Souscription d'un prêt garanti par l'état par l'entreprise BONGLET pour un total de 10 000 000 € dont 4 250 000 € remboursé à première échéance le montant restant dû capital sur les emprunts restant au 31/12/2021 est de 5 346 155 €.

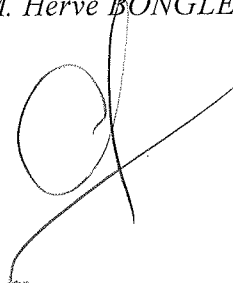
L'information donnée porte sur les effets sur les états financiers de la crise sanitaire qui sont jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche autorisée par l'Autorité des Normes Comptables («Recommandations et observations relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1-1-020 » www.anc.gouv.fr)

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatées en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des Normes Comptables.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Président,
M. Hervé BONGLET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'H' followed by a diagonal stroke.

CAREMA INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 3.546.420 €.
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY

814 266 912 R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée de la société CAREMA INVESTISSEMENTS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CAREMA INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

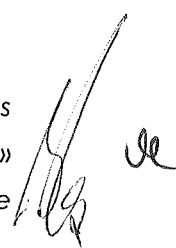
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « 2.3 Conséquences de l'événement COVID-19 » et « 2.4 Informations relatives aux traitements comptables induits par l'épidémie de



CORONAVIRUS » de l'annexe des comptes consolidés concernant les incidences de la pandémie du COVID-19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les « immobilisations corporelles » et les « créances clients » constituent des postes significatifs du bilan. Les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations corporelles et aux créances clients sont présentes dans les notes « 3.10 Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles » et « 3.13 Évaluation des créances ».

Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

**RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

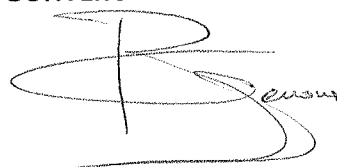
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champagnole et Lons-le-Saunier, le 15 juin 2022

GESCOREC AUDIT

Xavier BADOR
Commissaire aux Comptes

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS

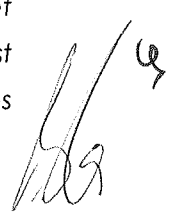


Bertrand GENOUX
Commissaire aux Comptes

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.



COMPTES CONSOLIDES CAREMA INVESTISSEMENTS 31/12/2021

1. BILAN CONSOLIDE

ACTIF €	31/12/2021	31/12/2020	PASSIF €	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	134 160	104 798	Capital	3 546 420	3 546 420
Dont Ecarts d'acquisition	109 872	84 315	Reserves	3 249 241	3 249 241
Immobilisations corporelles	7 133 360	6 668 589	Résultat consolidé	1 135 843	282 958
Immobilisations financières	414 976	292 093	Autres	15 587	20 387
Titres mis en équivalence			Capitaux propres (part du groupe)	8 230 049	7 093 006
Total des capitaux propres	7 682 497	7 065 481	Intérêts minoritaires	285 576	270 239
Stocks et en-cours	726 671	477 174	Total des capitaux propres	8 515 625	7 363 305
Clients et comptes attachés	17 723 845	11 730 184	Provisions + écart d'acquisition	1 262 349	1 878 569
Autres créances et compte de régularisation	5 654 621	4 261 016	Emprunts et dettes financières	13 087 592	17 429 761
Valeurs mobilières de placement	1 024 245	1 027 966	Fournisseurs et comptes rattachés	11 292 942	7 261 524
Disponibilités	10 613 873	16 065 715	Autres dettes et comptes de régularisation	9 267 245	6 677 375
Total actif circulant	35 743 255	33 552 055	Total dettes	34 910 128	33 248 229
Total de l'actif	43 425 753	40 617 535	Total du passif	43 425 753	40 617 535

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT €	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	97 031 212	82 196 593
Autres produits d'exploitation	710 054	518 677
Produits d'exploitation	97 741 266	82 715 270
Achats consommés	34 576 673	30 480 050
Services extérieurs	26 968 994	22 990 032
Charges de personnel	32 385 700	25 756 034
Autres charges d'exploitation	87 867	300 047
Impôts et taxes	915 357	1 015 843
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 143 064	2 386 334
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	663 610	-213 069
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-602 440	-602 440
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	1 266 050	389 371
Charges et produits financiers	91 732	71 267
Charges et produits exceptionnels	-12 478	-243 054
Impôts sur les résultats	194 183	-82 983
Résultat net des sociétés intégrées	1 151 120	300 566
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 151 120	300 566
Dont intérêts minoritaires	15 277	17 608
Dont résultat net (part du groupe)	1 135 843	282 958
Résultat dilué par action (€)	6,41	1,60
Résultat par action (€)	6,41	1,60



1. INTRODUCTION

La présentation des comptes consolidés est réalisée depuis le 1^{er} janvier 2017 pour répondre aux obligations de présentation des comptes consolidés des groupes de sociétés.

2. PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES

2.1. Présentation de l'activité du groupe

La SAS CAREMA constituée et domiciliée en France détient des participations dans des sociétés dont la plus importante est la SA BONGLET (3/4 de l'activité).

La SA BONGLET est une entreprise spécialisée dans les domaines de la peinture, des revêtements de sols et murs, des façades... pour les entreprises, collectivités et les particuliers. Ses activités sont : Plâtrerie, Revêtements muraux, Peinture, Isolation, Étanchéité, Habillage de façades, Plafonds, Peinture intérieure, Peinture extérieure, Ravalement de façade, Revêtement de sol, Isolation thermique par l'extérieur, Revêtements de sols, Revêtements muraux...

2.2. Évolution du périmètre

- Prise de participation
NA
- Cessation de participation
NA
- Fusion
La société SASU BEL R société mère de la SAS MAIL'HARRO a été fusionnée avec la société mère tête de groupe la SAS CAREMA INVESTISSEMENTS
- Création

La société LES PEINTURES REUNIES SN a été créée le 18 octobre 2021 et elle a commencé son activité le 18 octobre 2021 suite, au rachat du fonds de commerce de la société SAS LES PEINTURES REUNIES

2.3. Conséquences de l'événement Covid 19

La crise sanitaire générée par le coronavirus Covid-19 s'est traduite par des mesures gouvernementales de gestion de cette crise.

Ces mesures ont impacté la gestion et l'organisation des activités opérationnelles du groupe.

Il n'est pas encore possible d'estimer de manière précise l'impact de cette crise sanitaire, dont la durée et l'ampleur dépendront de l'évolution sanitaire du pays et des régions d'implantation d'activité du groupe, des mesures gouvernementales de gestion de crise, des restrictions liées, et des aides aux entreprises.

Toutefois, elle a affecté de manière significative les perspectives économiques en France, y compris pour le secteur du bâtiment, et par conséquent les résultats et les flux de trésorerie générés par l'exploitation du groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les mesures suivantes ont été prises pour limiter les effets de cette crise sur les résultats et la trésorerie du groupe. Afin de préserver sa liquidité :

- Souscription d'un prêt garanti par l'état par l'entreprise BONGLET pour un total de 10 000 000 € dont 4 250 000 € remboursé à première échéance le montant restant dû capital sur les emprunts restant au 31/12/2021 est de 5 346 155 €.

L'information donnée porte sur les effets sur les états financiers de la crise sanitaire qui sont jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche autorisée par l'Autorité des Normes Comptables (« Recommandations et observations relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1-1-020 » www.anc.gouv.fr)

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatées en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des Normes Comptables.

2.4. Informations relatives aux traitements comptables induit par l'épidémie de Coronavirus

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 s'avère en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, avec un retour au niveau d'activité pré-crise.

-Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires :

2021 : 97 031 212 €

2020 : 82 196 593 €

2019 : 101 103 227 €

-Impacts de l'événement sur le passif : PGE BONGLET capital restant dû 5 346 155 €

2.5. Evénements postérieurs à la clôture- impact de la crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19

Eu égard aux mesures de soutien et de gestion de crise. La société SA CAREMA n'a pas connaissance à la date d'arrêté des comptes par le Président, d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la capacité de poursuivre l'exploitation.

2.6. Liste des filiales : Périmètre de consolidation

Société	Définition du périmètre de consolidation			Méthode de consolidation
	% contrôle	% inté-rêts	Type de contrôle	
SAS BONGLET	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLARD	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LES PEINTURES REUNIES SN	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CPPI	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LAMOTTE	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAILHARRO	100,00%	100,00 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
PERES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
EUVARD	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Détail calcul % d'intérêts FINANCIERE ORBE HOLDING

Directement : 67,92 % par CAREAM INVESTISSEMENTS

Indirectement : 5,04% par SAS COLA et 5,04% par la SAS MERCIER

→ soit 67,92% + 5,04% + 5,04% = 78% car la SAS COLA et la SAS MERCIER sont détenus par SAS CAREMA à 100%

2.7. Siège social et SIREN des sociétés

Dénomination sociale	Adresse	Code Postal	SIREN
SAS CAREMA	1611 Route de Conliège	39570 PERIGNY	814266912
SAS BONGLET	1840 Route de besançon	39000 LONS LE SAUNIER	315434852
SAS BERNARD COLA	9 B Chemin de la Selle	25000 BESANCON	797516093
SAS COLARD	4 Rue des Faines	70000 NOIDANS LES VESOUL	808336911
SAS CPPI SN	53 bis Rue Louis Pergaud	70300 LUXEUIL LES BAINS	840769442
SARL STE DOLOISE DE PEINTURES	9 rue des Chauchoux	39100 FOUCHERANS	393490768
SARL EUVRARD	7 Chemin de Goudant	90140 BOUOGNE	520163023
SARL FINANCIERE DE L'ORBE	1611 Route de Conliège	39570 PERRIGNY	509589123
SAS LAMOTTE SN	Chemin du pont du Diable	03000 AVERMES	838953974
SARL LEDO MATERIAUX	1315 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	348361114
SAS LES PEINTURES REUNIES	22 Av du Général de Gaulle	57600 FORBAC	904230885
SAS A.MAILHARRO	Le champ Mâle ZI	58640 VARENNES VAUZELLES	381751171
SAS ENTREPRISE MERCIER	395 Chemin des Dombes	39000 LONS LE SAUNIER	750673535
SAS A. PERES	4 Rue du champ de Vin	21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR	838454619
SAS PREVITALI	8 Rue du Vailon	25840 ECOLE VALENTIN	822668406
SAS REVERCHON	50 Rue Rouget de Lisle	39300 CROTENAY	328985049
SAS TAUBATY	7 Route de Genève	39800 POLIGNY	810948349

3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Principes appliqués

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2020-01 qui abroge et remplace le règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les états financiers respectent les principes comptables de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de prudence.

Les états financiers du groupe ont été établis en euros.

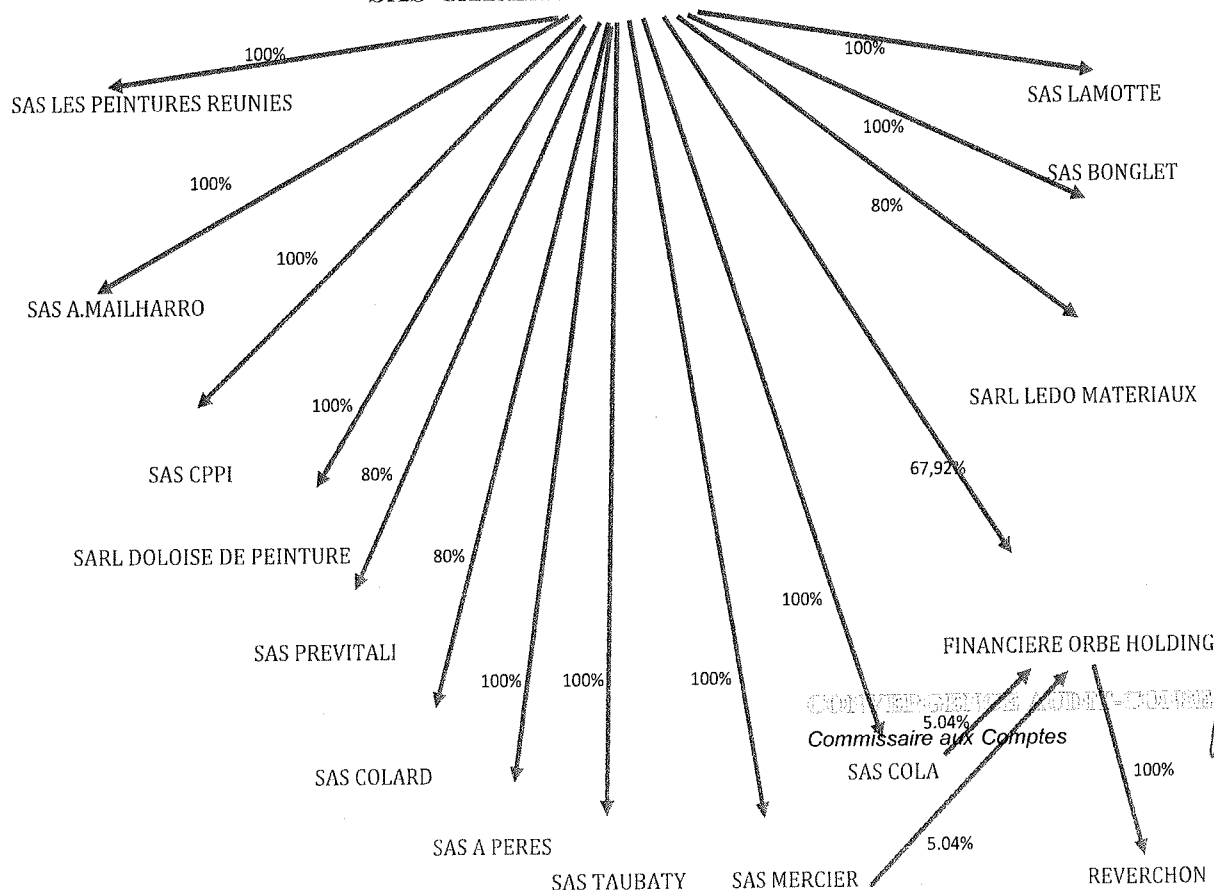
3.2. Méthode de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous contrôle exclusif, ainsi que les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé :

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50 %, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Il existe aussi si la société mère, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de décision équivalent.

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS



- Contrôle conjoint : intégration proportionnelle. Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières.

- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20 % des droits de vote dans une entité.

3.3. Date de clôture

La date de clôture des sociétés consolidées est le 31 décembre.

3.4. Écart de première consolidation

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan consolidé dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif correspond généralement à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses (plus-value potentielle). L'écart est rapporté en tant que reprise de provision au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. La durée retenue correspond à la durée des emprunts de la société holding : 7 ans.

L'écart d'acquisition négatif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS BONGLET	2017	2 904 928 €
SAS DOLOISE DE PEINTURE	2017	604 534 €
SARL LEDO MATERIAUX	2017	540 075 €
SAS MERCIER	2017	30 153 €
SAS COLA	2017	24 691 €
SAS COLARD	2017	19 450 €
SASU BEL R. MAILHARRO	02 / 2018	101 721 €
TOTAL		4 225 552 €
REPRISE DE PROVISION 2017		-589 119 €
REPRISE DE PROVISION 2018		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2019		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2020		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2021		-602 440 €
TOTAL REPRISE PROVISIONS		-2 998 879 €
NET		1 226 673 €

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Dans le groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 5 et 10 ans. Elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique.
- Dont la durée d'utilisation, est non limitée n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Une dépréciation est constatée pour les sociétés SAS FINANCIERE DE L'ORBE et SAS REVERCHON, dont les résultats sont de - 6 416 € et 33 554 € et dont les capitaux propres sont de - 10 821 € et - 126 217 €.

L'écart d'acquisition positif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS FINANCIERE DE L'ORBE ET SAS REVERCHON	183 813 €
SAS PREVITALI	37 814 €
SAS TAUBATY	2 373 €
SASU LAMOTTE	6 000 €
SASU PERES	7 000 €
SASU CPPI	4 105 €
SARL EUVRARD	27 023 €
SASU LES PEINTURES REUNIES SN	25 497 €
TOTAL	293 625 €

provision 100%

183 813 €

183 813 €

3.5. Éliminations comptables

Les éliminations comptables portent sur :

- Les opérations intragroupes sans incidence sur le résultat consolidé
- L'élimination des dividendes intragroupe
- L'élimination des provisions intragroupes
- L'élimination des plus-values de cession intragroupe

3.6. Retraitement des contrats de crédits-baux et de location de longue durée

Les contrats de crédits baux et les locations financières ont été retraités comme des immobilisations classiques dans les comptes consolidés par l'inscription à l'actif pour leur valeur d'acquisition en contrepartie d'une dette financière.

Les amortissements ont été chiffrés selon la nature des biens et les redevances de crédit-bail et les locations longues durées ont fait l'objet d'un retraitement financier pour les assimiler à des emprunts.

3.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.8. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.9. Impôts différés

Tous les décalages temporaires sont retenus avec application de la méthode du report variable.

La charge d'impôt différé est calculée en fonction des taux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicable lorsque la différence future se réalisera.

La constatation des impositions différées à être réalisée entreprise par entreprise.

Les situations actives d'impôt différé 533 864 € sont prises en compte lorsqu'il est probable qu'elles pourront être imputées sur les bénéfices futurs. Pour les sociétés BONGLET (407 743 €), CPPI, DOLOISE, EUVRARD et PERES, le déficit existant au 31/12/2021 est activé.

3.10. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires s'entendent des droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'actes.

La comptabilisation par composants a été appliquée aux constructions, agencements et installations.

Le mode d'amortissement pour dépréciation est le linéaire et le dégressif.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Construction : structure 15 à 25 ans
- Agencements et aménagements des constructions 6 à 20 ans
- Matériel 3 à 8 ans
- Véhicules 2 à 5 ans
- Mobilier- matériel de bureau et informatique 4 à 10 ans

3.11. Évaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.12. Évaluation des stocks et encours

Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré/ premier sorti »

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis sont valorisés au coût de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le stock de matières premières s'élève à 628 169 € et le stock de travaux en cours à 98 502 €.

3.13. Évaluation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances litigieuses, contentieuses et irrécouvrables.

Le taux de provision pratiqué est déterminé au cas par cas, après analyse individuelle du dossier.

3.14. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite a été évalué en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce montant est calculé charges comprises. La majeure partie de cet engagement provient du collège ouvrier qui est couvert par le régime PROBTP. L'engagement pour le collège ETAM est couvert par des cotisations auprès d'un organisme extérieur. La somme capitalisée pour la SAS BONGLET est au 31/12/2021 de 226 155 €.

3.15. Engagements hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement d'actions chez CAREMA : SAS BONGLET : 285 714 €

Engagements reçus

Prêt garanti par l'état chez BONGLET : 5 346 155 €

Garantie BPI France chez CAREMA : 146 157 €

3.16. Dérégation aux principes, méthodes et règles comptables

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

3.17. Changement de méthode

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2020, à l'exception des nouvelles méthodes instaurées par le règlement ANC n°2020-01 qui n'ont pas eu d'effet significatif sur les capitaux propres consolidés du Groupe au 31 décembre 2021.

Pour ce qui concerne le traitement comptable des subventions d'investissement, le règlement ANC n°2020-01 ne prévoit aucune disposition spécifique relative au traitement comptable des subventions d'investissement dans les comptes consolidés. En conséquence conformément à l'article 271-2 de ce règlement, la Commission des études comptables considère que les dispositions du PCG s'appliquent en la matière. A ce titre, la société a décidé de retenir, parmi les deux méthodes possibles, la méthode suivante concernant le traitement des subventions d'investissement : comptabilisation en capitaux propres avec reprise au compte de résultat selon les modalités prévues par l'article 312-1 du PCG. Le règlement n°2020-01 s'applique de manière prospective aux transactions survenues et aux contrats conclus à partir de la date de sa première application, soit au 1er janvier 2021. Compte tenu du caractère non-significatif des subventions antérieures au 1er janvier 2021, leur comptabilisation n'avait pas été traitée en produits constatés d'avance dans les comptes consolidés en application de la recommandation du bulletin COB n°361.

3.18. Honoraires des commissaires aux comptes

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le récapitulatif des honoraires facturés par les commissaires aux comptes à la société audité et aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice 2020 :

Consolidation : 8 400 €

Société mère + filiales : 52 600 €

3.19. Résultat par actions

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé (part du groupe) se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur la société CAREMA INVESTISSEMENTS, tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.20. Charges et produits exceptionnels

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales. Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et habituelle.

4. COMPLÉMENT D'INFORMATION

4.1. Etat des immobilisations

	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	REVALUATION	ACQUISITION	VIREMENT POSTE A POSTE	CESSION	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
FRAS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT						
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	383 512	0	42 267	0	30 952	394 827
TERRAIN	15 245	0	0	0	0	15 245
SUR SOL PROPRES	65 976	0	0	0	0	65 976
SUR SOL D'AUTRUI	341 251	0	0	0	0	341 251
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	368 199	0	3 500	0	155 603	216 096
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	7 755 607	0	1 272 756	0	646 579	8 381 784
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	877 535	0	25 198	0	107 923	794 810
MATERIEL DE TRANSPORT	6 037 648	0	1 220 597	0	1 058 244	6 200 001
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	390 821	0	22 486	0	106 998	306 309
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	3 910	0	2 760	0	0	6 670
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 856 192	0	2 547 297	0	2 075 347	16 328 142
PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	9 312	0	41	0	0	9 353
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	282 780	0	135 510	0	12 667	405 623
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	292 092	0	135 551	0	12 667	414 976
TOTAL GENERAL	16 531 796	0	2 725 115	0	2 118 966	17 137 945

CONVERGENCE AUDIT-CONSEIL
Commissaire aux Comptes

4.2. Etat des amortissements

	AMORTISSEMENT DEBUT D'EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS SORTIES	AMORTISSEMENT FIN D'EXERCICE
FRAS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	94 902	12 906	30 952	76 856
TERRAIN	0	0	0	0
SUR SOL PROPRE	60 854	822	0	61 676
SUR SOL D'AUTRUI	117 409	17 060	0	134 469
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	232 033	6 494	155 603	82 924
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	4 375 638	928 549	646 128	4 658 059
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	500 060	49 875	107 193	442 742
MATERIEL DE TRANSPORT	3 576 915	1 058 322	1 058 236	3 575 001
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	324 699	22 214	106 998	239 915
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	0	0	0	0
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 187 608	2 081 336	2 074 158	9 194 786
PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0	0	0	0
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	9 282 510	2 094 242	2 105 110	9 271 642

DOTATION DE L'EXERCICE CONCERNANT :

- AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	2 094 242
- PROVISION POUR RISQUES	3 275
- PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	45 547
REPRISE ECART D'ACQUISITION NEGATIF	-602 440
TOTAL = DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 540 624

4.3. Etat des provisions

NATURE DE LA PROVISION	MONTANT DEBUT D'EXERCICE	DOTATION	REPRISE	MONTANT FIN D'EXERCICE
LITIGE	26 542	0	0	26 542
RISQUES ET CHARGES	22 914	3 275	17 055	9 134
ECART D'ACQUISITION	1 829 113	0	602 440	1 226 673
PROVISIONS ET ECART D'ACQUISITION	1 878 569	3 275	619 495	1 262 349
ECART D'ACQUISITION ACTIF	183 813	0	0	183 813
CLIENTS	312 129	45 547	36 736	320 940
AUTRES CREANCES	0	0	0	0
PROVISION POUR DEPRECIATION	495 942	45 547	36 736	504 753
GENERAL	2 374 511	48 823	656 231	1 767 103

4.4. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D'1 AN
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	414 976	414 976	
CLIENTS	18 044 783	17 677 358	367 425
AUTRES CREANCES	1 154 252	1 154 252	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	14 824	14 824	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	181 149	181 149	
IMPOT SUR LES BENEFICES	1 223 591	1 223 591	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	1 393 015	1 393 015	
DEBITEURS DIVERS	1 596 874	1 596 874	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	90 916	90 916	
	24 114 380	23 746 955	367 425

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D'1 AN
FURNISSEURS	11 292 942	11 292 942	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	1 925 196	1 925 196	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 897 378	2 897 378	
IMPOT SUR LES BENEFICES	249 658	249 658	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	3 697 152	3 697 152	
AUTRES DETTES	497 861	497 861	
	20 560 187	20 560 187	

4.5. Etat des dettes financières

	BRUT	1 AN AU PLUS	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE				
EMPRUNTS AUTRES DES ETABLISSMENTS DE CREDIT	156 161	156 161	0	0
BP AVANCE DAILY	0			
A PLUS D'1 AN A L'ORIGINE	7 762 062	1 838 256	5 423 806	500 000
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	3 711	3 711		0
COMPTES COURANT	617 961	617 961		
CICE OSEO				
DETTES SUR CREDITS BAUX	2 351 834	829 136	1 522 698	0
DETTES SUR LOCATIONS FINANCIERES	2 195 862	870 406	1 325 455	0
TOTAL	13 087 591	4 315 631	8 271 959	500 000

5. EFFECTIF MOYEN

Société	
BONGLET	481
CAREMA	2
COLA	15
COLARD	2
CPPI	12
DOLLOISE DE PEINTURE	47
EUVRARD	7
FINANCIERE DE L'ORBE	0
LAMOTTE	8
LEDO MATERIAUX	0
LES PEINTURES REUNIES SN	220
MAILHARRO	19
MERCIER	10
PERES	9
PREVITALI	11
REVERCHON	22
TAUBATY	8
TOTAL	873

6. PASSAGE DU RÉSULTAT SOCIAL AU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

RESULTATS SOCIAUX	1 032 832
Impôts différés	-179 409
Crédit-bail	18 041
Dividendes	-340 000
Elimination des intérêts minoritaires	-15 277
Amortissement écart d'acquisition négatif	602 440
Dotations amortissements dérogatoires	19 062
Ajustement BELR MAILHARRO	-1 846
RESULTAT CONSOLIDE	1 135 843

7. CAPITAUX PROPRES

	Groupe	minoritaire	TOTAL
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2020	7 099 006	270 299	7 369 305
Résultat consolidé	1 135 843		1 135 843
Subventions	- 4 800	- 4 800	- 9 600
Quote par résultat minoritaires		15 277	15 277
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2021	8 230 049	285 576	8 515 625

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES milliers €	Capital social	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres variations capitaux propres - part du groupe	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
Solde N-2	3 546	3 331	-82	0	6 796	253
Affectation du résultat		82	-82		0	
Résultat de l'exercice			283		283	18
Autres :			20	20	40	
Solde N-1	3 546	3 413	119	20	7 099	270
Affectation du résultat		119	-119		0	
Résultat de l'exercice			1 136		1 136	15
Autres :			5	5	10	
Solde N	3 546	3 532	1 136	15	8 230	286

8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le montant de l'impôt sur le résultat du groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition applicable aux résultats des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

- Le résultat consolidé est de 1 135 843 €
- Sur ce résultat la reprise de 602 440 € sur l'écart d'acquisition négatif n'est pas imposée.
- Impôts différés : 179 409 €

Impôts sur les résultats	31/12/2021	31/12/2020
Impôts exigibles	14 774	30 875
Impôts différés	179 409	-113 858
Total	194 183	-82 983

CONVERGENCE AUDIT-CONVERT
Comptable aux Comptes



9. TABLEAU DE FINANCEMENT

	2 021	2020
RESULTAT NET	1 135 843	282 958
MINORITAIRES	15 277	17 608
DIVERS		-
SUBVENTION		24 000
DOTATIONS	2 094 242	2 077 494
DOTATION PROVISIONS	3 275	22 914
REPRISE PROVISION	- 17 055	- 236 682
REPRISE ECART D'ACQUISITION	- 602 440	- 602 440
QUOTE PART SUBVENTION	- 4 800	- 3 613
PROVISION ECART D'ACQUISITION		-
VNC ECART D'ACQUISITION		566 570
PLUS OU MOINS VALUE	- 3 047	- 5 728
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 621 295	2 143 081
VARIATION STOCK	- 249 497	- 424 306
VARIATION CLIENTS	- 5 993 661	- 3 363 527
VARIATION AUTRES CREANCES	- 1 393 606	- 1 144 421
VARIATION FOURNISSEURS	4 030 418	- 7 285 905
VARIATION AUTRES DETTES	2 571 359	- 1 804 293
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 1 034 987	- 4 157 944
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	1 586 308	- 2 014 863

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	- 2 725 109	- 2 769 342
VARIATION IMMOBILISATIONS HORS FC SOCIETES DECONSOLIDEES		135 236
IMPACT ELIV/RARD		
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	16 897	41 297
DIMINUTION ECART D'ACQUISITION		-
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	- 2 708 212	- 2 592 809

DIVIDENDES		-
AUGMENTATION CAPITAL		-
AUGMENTATION COMPTE COURANT	- 1 606	- 6 632
DIMINUTION CC	3 261 411	12 127 424
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES	- 635 500	-
REMBOURSEMENT CICE OSEO	- 2 770 093	- 2 469 843
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	- 4 250 000	-
REMBOURSEMENT PGE ANTICIPE	- 4 395 788	- 9 650 949
FLUX DE TRESORERIE FINANCEMENT	- 4 395 788	- 9 650 949

VARIATION TRESORERIE	- 5 517 692	5 043 277
-----------------------------	--------------------	------------------